

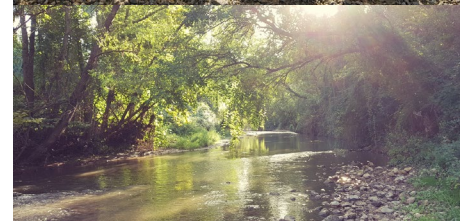
Journée technique d'information et de retour d'expérience de la gestion des sites et sols pollués

Jeudi 4 décembre 2025

**Organisée par l'Ineris et le BRGM,
en concertation avec le Ministère
en charge de l'environnement**

Guide sur la mise en sécurité dans le cadre d'une cessation d'activité ICPE

Fabrice Quiot
Ineris



4 chapitres

Chapitre 1 : Contexte et objectif

Chapitre 2 : Principales questions à se poser

Chapitre 3 : Mise en sécurité

Chapitre 4 : Application de la démarche



Doc. 80 pages, illustré par des photographies, des cas concrets et parsemé de points d'attention, de vigilance...

Zoom n° 1. Conséquences d'une mise en sécurité non conforme (source : BARPI²)

Afin de mettre en exergue l'importance de l'étape de mise en sécurité, voici deux exemples récents où cette étape est restée incomplète, ce qui a eu pour conséquences un accident (réaction chimique et dégagement de gaz) et un incident (occupation régulière) qui ont porté ou auraient pu porter atteinte à la santé de personnes présentes.

Réaction chimique sur un site fabricant des principes actifs et intermédiaires de synthèse organique destinés à l'industrie pharmaceutique, à l'arrêt depuis sa liquidation judiciaire
ARIA 60883 - 02-08-2023 - 62 - CALAIS



Ce qu'il ne faut pas faire

En ce qui concerne le stockage temporaire, au contact de l'eau ou d'une autre substance, des produits et/ou déchets peuvent réagir (augmentation de la température, dégazage, explosion, etc.). Par exemple, du carbure de calcium ([Carbure de calcium \(75-20-7\) | PSC \(ineris.fr\)](#)) mis en contact avec de l'eau produit de l'acétylène inflammable, même en petite quantité : il ne faut donc pas stocker cette substance à l'extérieur, afin d'éviter un potentiel contact avec de l'eau de pluie.

Synthèses et cas réels

Chapitre 3 : Mise en sécurité

Tableau de synthèse , ex. Interdiction ou limitation d'accès

Chapitre 4 : Application de la démarche

Cas	Contexte	Rubriques (ICPE) et régime
1	Carrière	2510. « Exploitation de carrière ou autre extraction de matériaux » (Autorisation) 2515. « Broyage, concassage, criblage, ensachage, pulvérisation, nettoyage, tamisage, mélange de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes » (Déclaration)
2	Installation de stockage recevant des déchets non dangereux (ISDND)	2760. Installation de stockage de déchets à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2720 (Autorisation)
3	Atelier mécanique (cessation partielle au sein d'un site industriel)	2930. Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur (Enregistrement)
4	Élevage de bovins	2101. Bovins (activité d'élevage, transit, vente, etc.) (Autorisation)

Etape	Objectifs	Justification à apporter	Commentaire
Interdire ou limiter l'accès	Interdire ou limiter l'accès depuis l'extérieur aux équipements et éléments susceptibles de conduire à un incident ou à un accident	Photos (constatation visuelle) Contrat de prestation avec modalités et protocole suivi (vidéosurveillance, gardiennage) Factures	Disposer des modalités d'une surveillance gérée par un prestataire et notamment du protocole suivi en cas de déclenchement : « <i>une alarme se déclenche en cas d'intrusion et des rondes sont réalisées (...) levée de doute par (... dans un délai de (...)</i> »
Informier	Expliquer la présence d'un ou plusieurs dangers (information donnée en périphérie du site et à l'entrée d'un bâtiment)	Photos (constatation visuelle) Factures	Panneaux et pictogrammes de signalisation
Réduire les risques en cas d'intrusion	Prévenir un incident ou un accident sur le site	Photos (constatation visuelle) Factures	Il pourra s'agir de détruire un escalier vétuste ce qui servira également à assurer la sécurité des intervenants dans le cadre de la mise en sécurité et au-delà

Les produits dangereux et déchets encore présents doivent être évacués dans les meilleurs délais et en toute sécurité pour les riverains, les intervenants et l'environnement



Diagnostics
préalables

Inventaire

Caractérisation

Tri des
déchets

Evacuation des
produits
chimiques,
engins
pyrotechniques

Evacuation
des sources
radioactives

Il faut **interdire ou limiter l'accès**, l'intrusion de personnes non autorisées peut donner lieu à une pollution des sols, un incendie, un accident de personne...



Interdire ou limiter l'accès

Informers

Réduire les risques en cas
d'intrusion

Les éléments susceptibles de déclencher un **incendie ou une explosion** tels que des réservoirs ou réseaux ayant contenu des produits inflammables encore présents et non neutralisés doivent l'être dans les meilleurs délais et en toute sécurité pour les riverains, les intervenants et l'environnement



Inventaire

Evacuation des
produits
dangereux et
déchets et
traitement des
équipements

Evacuation des
engins
pyrotechniques

Evacuation
des
équipements
sous pression

Consignation
des
alimentations

Cas des
zones
ATEX

S'il existe des **sources et des transferts de pollution**, alors la qualité des milieux dans l'environnement hors site doit être caractérisée afin de vérifier au plus tôt la compatibilité avec les usages existants



Transferts (liés à ICPE concernée par la mise en sécurité) vers l'environnement proche, l'extérieur



Présence de sources de pollution (liées à ICPE concernée par la mise en sécurité)



Compatibilité avec usages et éventuellement mesures de gestion temporaires

ICPE en sécurité, risque maîtrisé !

Consultation en 2026

